

sible ou même difficile de faire face. Ni le premier ministre du Manitoba ni aucun de ses collègues ne nous ont fait valoir que cette province se trouvait en face d'une situation insoluble. Nous pouvons dire la même chose de la province d'Ontario. Plus que cela, au cours d'un débat antérieur, j'ai cité un exposé de la situation par le premier ministre Ferguson affirmant qu'il n'existe pas de problème du chômage dans cette province. Ces paroles étaient prononcées en janvier ou février alors que la situation était censée être au point le plus critique. Le premier ministre convenait qu'il y avait ci et là quelques difficultés, la plupart centralisées à Toronto, mais il était d'avis que la province pouvait très bien se tirer d'affaires seule.

Le Gouvernement a reçu du premier ministre de la province de Québec un télégramme, disant, non pas que le chômage était rendu au point d'exiger l'aide des autorités fédérales, mais bien qu'il n'y eût pas de chômage dans sa province et que celle-ci n'eût pas besoin d'aide de la part du gouvernement fédéral. Nos honorables amis imaginent-ils qu'il n'y a pas de chômage dans la province de Québec? Que fait-on des débardeurs qui, tous les ans, sont obligés de chômer, lorsque la glace est prise sur le Saint-Laurent, et qui rentrent dans leurs foyers au début de l'hiver pour y rester jusqu'au printemps? Ce sont d'humbles travailleurs qui ne sont guère rétribués pour leur travail. Je me demande même s'ils gagnent autant que les travailleurs de l'Ouest canadien. Mais je n'ai entendu aucune plainte de leur part; ils se soumettent aux circonstances cette année comme ils l'ont toujours fait dans le passé, reconnaissant que c'est là un état de choses propre à l'occupation que le sort a voulu qu'ils exercent. Pendant le temps qu'ils travaillent, ils essayent d'économiser assez pour vivre pendant l'hiver.

J'arrive à la Nouvelle-Ecosse. Nous n'avons reçu, ni du premier ministre de cette province, ni des membres de son gouvernement, aucune communication de nature à indiquer que le problème du chômage s'y pose et qu'il y ait lieu de solliciter l'intervention fédérale. Ni le premier du Nouveau-Brunswick, ni son cabinet ne nous ont informés que cette province a un problème du chômage à solutionner. Il en est de même du premier ministre ou du gouvernement de l'île du Prince-Edouard. A vrai dire, nous n'avons même pas entendu une seule protestation dans l'Est du Canada; nous n'avons entendu personne se plaindre d'une crise de chômage, si ce n'est quelques gens venant particulièrement de l'Ouest,—et de certaines parties de l'Ouest seulement,—ainsi que de ceux qui, dans cette Chambre, s'intéressent à la ques-

[Le très hon. Mackenzie King.]

tion à cause de l'attitude qu'ils entendent adopter sur l'exposé budgétaire, alors qu'ils chercheront à faire croire qu'à l'heure actuelle le chômage sévit à l'état aigu en Canada.

On me permettra de faire cette autre constatation. Non seulement les premiers ministres des provinces ne nous ont fait aucune observation à ce sujet, mais, à l'exception, peut-être, de Winnipeg, je ne me souviens, dans le moment, d'aucune communication émanant de têtes dirigeantes de municipalités.

Dans une précédente séance, le ministre du Travail (M. Heenan) a exposé l'autre aspect de l'affaire. Non seulement nous n'avons reçu aucune communication dénonçant le chômage, mais, a-t-il fait observer, les premiers ministres de toutes les provinces, d'un océan à l'autre, ont, au cours de janvier, déclaré publiquement que la prospérité régnait dans leurs provinces respectives. Le ministre a cité, l'une après l'autre, leurs déclarations attestant que toutes les provinces canadiennes sont prospères. Le ministre a ensuite demandé avec beaucoup d'à-propos: Comment peut-on avoir un problème national du chômage si, sans exception, les gouvernements des provinces disent que la prospérité règne dans leurs territoires respectifs?

M. WOODSWORTH: Quand a-t-on vu des gouvernements proclamer autre chose que le règne de la prospérité sous leur administration?

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami peut être certain que la chose est arrivée, et ils ne tarderaient pas à nous en informer si, comme il veut nous le faire croire, le chômage sévissait dans ces provinces. Ils seraient assez intéressés pour attirer notre attention sur cet état de choses. Afin qu'il saisisse bien ce que je dis, mon honorable ami me permettra d'ajouter ceci: A quoi se résume la proposition avancée par ceux qui nous demandent de puiser dans le Trésor fédéral et d'y prendre des fonds prélevés en impôts sur la population du Canada pour les donner à certaines provinces? Voici. En 1921, un gouvernement libéral a été porté au pouvoir grâce à un programme qui, avons-nous lieu de croire, a fait régner la prospérité, comprimé la dépense, et qui, comme le croit également le public, a contribué à réduire la dette publique ainsi que les impôts. Aussi, nous qui constituons un gouvernement libéral, nous entendons rester fidèles à notre programme et cherchons à maintenir notre attitude. Mais les honorables messieurs d'en face nous disent: Maintenant que vous avez mis le pays dans cette situation avantageuse, nous vous demandons de prendre une partie des fonds que vous prélevez par voie d'impôts sur la population de tout ce Dominion et d'en faire don à